



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du Conseil Municipal
du Mercredi 05 Juin 2024

Mandature 2020 / 2026
Affaire n° 12 - Délibération N° 2024-06/040
Examen et vote du Budget Primitif 2024 de la Ville de Saint-François : Budget Principal.

L'an deux mille vingt-quatre et le Mercredi cinq Juin à dix-huit heures et trente-deux minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Bernard PANCREL, Maire.

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
 Reçu en préfecture le 11/06/2024
 Publié le **20 JUIN 2024**
 ID : 971-219711256-20240605-2024_20-DE

Nombre de Conseillers en exercice : 33			
PRÉSENTS	PROCURATION A	ABSENTS	EXCUSÉS
20	10	03	00

Nombre de Conseillers votants : 30			
M. PANCREL Bernard	Maire	x	
Mme DAUJARDIN Mugette	1 ^{er} Adjoint		
M. PARSHAD Alain	2 ^{ème} Adjoint	x	
Mme SENELLIER Sandra	3 ^{ème} Adjoint		Mme Lydie FERLY
M. COPANEL Michael	4 ^{ème} Adjoint	x	
Mme BROSIUS Myriam Lucie	5 ^{ème} Adjoint	x	
M. POININ Olivier	6 ^{ème} Adjoint	x	
Mme LISON Gladys	7 ^{ème} Adjoint		x
M. VINGADASSAMY Eddy	8 ^{ème} Adjoint	x	
Mme DIEUPART-RUEL Sonia	9 ^{ème} Adjoint	x	
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal	x	
M. SUEDOIS Jean	Conseiller Municipal	x	
M. ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal	x	
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal		Mme Myriam BROSIUS
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal		x
M. PERIAN Jean-Luc	Conseiller Municipal	x	
Mme LABRY Annick Claude Claire	Conseiller Municipal	x	
M. CAPY Marc	Conseiller Municipal		M. Bernard PANCREL
Mme SEJOR Nelly	Conseiller Municipal	x	
Mme CAMIER Barbara	Conseiller Municipal	x	
Mme JEANNY-EVARISTE Nataelle	Conseiller Municipal	x	
Mme PHOUDIAH Mélila	Conseiller Municipal		M. Jean-Luc PERIAN
M. LENDO Terry	Conseiller Municipal		M. Michael COPANEL
M. BABOURAM Patrice	Conseiller Municipal	x	
Mme LOSBAR Yvonne	Conseiller Municipal	x	
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x	
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal		M. Teddy MARY
M. DUVERGER Maurice	Conseiller Municipal		M. Jean-Marie ABELA
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal	x	
M. HIRA René	Conseiller Municipal		Mme Marina CAZIMIR
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal		M. Jean SUEDOIS
Mme SYLVANISE Sophie	Conseiller Municipal	x	
Mme CHIPOTEL Véronique	Conseiller Municipal		Mme Sophie SYLVANISE

Acte rendu exécutoire après envoi en
 Sous-Préfecture, le **1^{er} JUIN 2024**
 Et publication ou notification du
20 JUIN 2024

Affichée en Mairie, le
18 JUIN 2024

Le quorum étant atteint, vingt (20) Conseillers étant présents et dix (10) représentés, le Président déclare la séance ouverte et met le point en discussion.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Monsieur Michael COPANEL, est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Mandature 2020 / 2026
Affaire n° 12 - Délibération N° 2024-06/040
Examen et vote du Budget Primitif 2024 de la Ville de Saint-François : Budget Principal.

Le Budget Primitif est un acte de prévision et d'autorisation budgétaire qui est voté par le Conseil Municipal chaque année. Dans le cadre des dispositions de l'article 107 de la Loi n° 2015-991 du 07 Août 2015 portant Nouvelle organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une «présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles» est également jointe au budget primitif afin d'en saisir les enjeux.

Il vous est proposé de voter le budget primitif 2024 de la Ville (Budget Principal).

Pour 2024 :

- Les montants des dépenses prévues par section hors restes à réaliser et résultats reportés sont de :
 - Fonctionnement : 33 778 519,78 €
 - Investissement : 4 841 345,39 €
- Les montants des recettes prévues par section hors restes à réaliser et résultats reportés sont de :
 - Fonctionnement : 31 932 468,00 €
 - Investissement : 2 877 178,74 €

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-1 et suivants ;

Vu la proposition de Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2024 (Budget Principal) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Maddly GOUBIN, Conseiller aux Décideurs Locaux ;

Après avoir examiné le Budget Primitif 2024 de la Ville par chapitre et délibéré ;

DÉCIDE :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 20 ; Chapitre 21 ; Chapitre 23 Chapitre 16	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»
Total des dépenses d'investissement	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitres 13 Chapitre 10 Chapitre 040	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»
Total des recettes d'investissement	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 ; Chapitre 014 Chapitre 65 ; Chapitre 66 ; Chapitre 68 Chapitre 042	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»
Chapitre 012	Adopté à l'unanimité
Total des dépenses de fonctionnement	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 013 Chapitre 70 ; Chapitre 73 Chapitre 731 ; Chapitre 74 ; Chapitre 75	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»
Total des recettes de fonctionnement	12 voix pour, 1 abstention «LABRY», 17 contre «SENELIER / FERLY / SUEDOIS / ABELA / PERIAN / CAMIER / PHOUDIAH / BABOURAM / LOSBAR / MARY / PAVIOT / DUVERGER / CAZIMIR / HIRA / VEYRIER / SYLVANISE / CHIPOTEL»

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 20 JUN 2024

ID : 971-219711256-20240605-2024_20-DE

Article 1 : D'ARRÊTER le Budget Primitif pour l'exercice 2024 de la Ville de Saint-François comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
016	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (y compris opérations) (3)	0,00	43 294,79	1 118 805,21	1 118 805,21	1 021 100,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	200 000,00	226 984,84	2 475 047,16	2 475 047,16	2 705 032,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 300 000,00	3 597 201,37	1 053 128,02	1 053 128,02	4 650 329,39
Total des dépenses d'équipement		1 500 000,00	3 870 481,00	3 646 980,39	3 646 980,39	7 517 461,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 668 973,00	0,00	1 194 365,00	1 194 365,00	1 194 365,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 668 973,00	0,00	1 194 365,00	1 194 365,00	1 194 365,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 168 973,00	3 870 481,00	4 841 345,39	4 841 345,39	8 711 826,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL						8 711 826,39
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 711 826,39

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
016	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 138) (3)	0,00	4 821 107,21	1 947 481,05	1 947 481,05	6 768 588,26
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	4 821 107,21	1 947 481,05	1 947 481,05	6 768 588,26
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	1 280 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (2) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	211 328,08	0,00	0,00	211 328,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00	182 204,00	0,00	0,00	182 204,00
Total des recettes financières		1 880 000,00	393 532,08	600 000,00	600 000,00	893 532,08
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 880 000,00	6 214 639,29	2 547 481,05	2 547 481,05	7 762 120,94
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	329 697,69		329 697,69	329 697,69	329 697,69
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		329 697,69		329 697,69	329 697,69	329 697,69
TOTAL						8 091 818,63
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						1 010 827,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 102 646,99

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
 Reçu en préfecture le 11/06/2024
 Publié le 20 JUIN 2024
 ID : 971-21971256-20240605-2024_20-DE

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**II
C2**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 750 000,00	446 388,03	5 875 269,15	5 875 269,15	6 321 657,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	18 995 495,00	217 385,00	19 708 667,00	19 708 667,00	19 926 052,00
014	Atténuations de produits	2 288 873,00	0,00	2 128 618,00	2 128 618,00	2 128 618,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05	Autres charges de gestion courante (sauf 6588) (3)	3 441 778,00	500,00	4 976 923,19	4 976 923,19	4 977 423,19
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 477 146,00	664 253,03	32 689 477,34	32 689 477,34	33 353 730,37
66	Charges financières	485 829,49	0,00	428 809,78	428 809,78	428 809,78
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 055 907,34		330 534,99	330 534,99	330 534,99
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 998 772,83	664 253,03	33 448 822,09	33 448 822,09	34 113 075,12
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	354 002,66		329 697,69	329 697,69	329 697,69
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		354 002,66		329 697,69	329 697,69	329 697,69
TOTAL		31 392 775,49	664 253,03	33 778 519,78	33 778 519,78	34 442 772,61

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 971-219711256-20240605-2024_20-DE

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

+

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

-

34 442 772,61

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**II
C2**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	243 000,00	0,00	309 000,00	309 000,00	309 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 350 000,00	0,00	1 347 000,00	1 347 000,00	1 347 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	8 263 826,42	0,00	9 535 530,00	9 535 530,00	9 535 530,00
731	Fiscalité locale	15 694 006,58	0,00	15 700 889,00	15 700 889,00	15 700 889,00
74	Dotations et participations (3)	4 861 929,00	1 965 413,50	4 849 049,00	4 849 049,00	6 814 462,50
75	Autres produits de gestion courante (3)	72 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes de gestion courante		31 084 761,00	1 965 413,50	31 932 468,00	31 932 468,00	33 897 881,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		31 084 761,00	1 965 413,50	31 932 468,00	31 932 468,00	33 897 881,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		31 084 761,00	1 965 413,50	31 932 468,00	31 932 468,00	33 897 881,50
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						958 530,04
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						34 856 411,54

Article 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
Reçu en préfecture le 11/06/2024
Publié le **20 JUIN 2024**
ID : 971-219711256-20240605-2024_20-DE

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture, le **11 JUIN 2024**
Et publication ou notification
du **20 JUIN 2024**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire


Bernard PANCREL



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS

Le Budget Primitif pour 2024 intègre les restes à réaliser de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2023 ainsi que les résultats de l'exécution budgétaire 2023.

L'équilibre des sections est envisagé dès l'exercice comptable 2024.

L'objectif de maîtrise des charges cumulé à une optimisation des recettes doit toutefois être poursuivi.

I. INTRODUCTION

Il incombe à la commune de Saint-François de suivre une prospective financière afin de consolider l'équilibre budgétaire en 2025 tout en garantissant son rôle essentiel dans le service public. Dans ce cadre et conformément au Débat d'Orientations Budgétaires prévu au Conseil Municipal du Mardi 28 Mai 2024, a été élaboré le Budget Primitif (BP) pour l'exercice 2024.

Grâce aux efforts consentis qui ont permis à la ville de réduire son déficit cumulé passant ainsi d'un déficit de 3 millions d'euros en 2022 (résultats cumulés et restes à réaliser compris) à un excédent de 4,6 millions d'euros en 2023, la préparation du budget primitif s'est déroulée dans un contexte marqué par la consolidation de l'équilibre budgétaire.

Le projet du BP repose sur les informations disponibles et les orientations envisagées. En raison de la situation budgétaire toujours fragile, il est impératif que la Ville assure ses prérogatives communales tout en veillant scrupuleusement :

- Respecter et améliorer les procédures budgétaires et comptables,
- Maîtriser le chapitre 011 (charges à caractère général),
- Maîtriser le chapitre 012 (charges du personnel),
- Améliorer les bases fiscales,
- Recouvrer et optimiser les recettes

en incluant des projets d'investissements du «CONTRAT DE PEYI» ainsi que les autres projets de la mandature validés.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les Recettes de fonctionnement :

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Compte tenu du contexte précité, l'équilibre de cette section est envisagé dans les exercices comptables à venir. Il pourrait s'appuyer sur une baisse des charges raisonnée, cumulée à une optimisation des recettes.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 31 932 468,00 € (hors résultats antérieurs et hors restes à réaliser), **34 856 411.54 €** avec résultats antérieurs et restes à réaliser.

Les dotations de l'État :

Une légère augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement : **4 306 000 €**.

La fiscalité :

Le produit de la fiscalité directe (taxe d'habitation sur les résidences secondaires et taxes foncières) est évalué à **11 173 138,00 € net** (après déduction du FNGIR et du coefficient correcteur).

Les participations de l'Intercommunalité :

L'Attribution de Compensation (A.C.) se maintient à son niveau de 2020. Son montant provisoire est fixé à 665 000,00 € pour 2024.

Le produit des services du domaine :

Les recettes générées sont évaluées à 1 347 000,00 € ;

Les autres recettes :

Elles sont constituées essentiellement des participations que nous recevons : la redevance des jeux du casino, la taxe passagers, les taxes sur les carburants.

B - Les Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 33 778 519,78 € (hors résultats antérieurs et hors restes à réaliser), **34 442 772.81 €** avec résultats antérieurs et restes à réaliser.

Les charges à caractère général sont estimées à **6 321 637, 18 €** en 2024. Sont budgétisées les charges destinées à faire face une nouvelle fois aux arrivées massives de sargasses, les dépenses de maintenance et d'animation du territoire et les charges courantes.

Les autres charges de gestion courante sont estimées à 4 977 423,19 €.

Elles concernent la participation au service d'incendie, ou encore les subventions au CCAS et à la Caisse des Ecoles.

Les charges de personnel s'établissent, en prévision, à **19 926 052,00 €**.

Ce chiffre prend notamment en compte, au-delà de la variation à la hausse liée à l'évolution réglementaire (glissement -vieillesse - technicité G.V.T), les conséquences des négociations syndicales communales.

Les intérêts de la dette : **428 809.76 €**.

Dotations aux provisions, dépréciations

Source de financement pour la section d'investissement, cette dotation s'élève à 329 697.69 € au budget primitif 2024.

LA SECTION D' INVESTISSEMENT

Compte tenu de la situation budgétaire, la ville doit agir en fonction des priorités qui ont été présentées au débat d'orientation budgétaire.

En recette d'investissement :

- ✓ *Des dotations de subventions sont attendues contrats de projets Etat-Région pour la période 2022-2027,*
- ✓ *Fonds européens pour 2022-2027,*
- ✓ *Fonds de concours,*
- ✓ *DETR/DSIL*
- ✓ *Contrat PEYI (Conseil Départemental)*

La section d'investissement s'établit à **2 877 178,74 €** en recettes et à **4 841 345,39 €** en dépenses (hors résultats antérieurs et hors restes à réaliser), **9 102 645.99 €** en recettes et **8 711 826.39 €** en dépenses avec résultats antérieurs et restes à réaliser.

A- Les Recettes d'investissement :

Les principales ressources proviennent de subventions à hauteur de 6 768 588,26 €

B- Les Dépenses d'investissement :

Les principales opérations d'investissement prévues au Budget Primitif 2024 s'appuient sur les priorités communiquées lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2024 et visent notamment les projets inscrits au «CONTRAT DE PEYI»

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 7 517 461,39 €.

Le remboursement du capital de la dette est de 1 194 365,00 €.

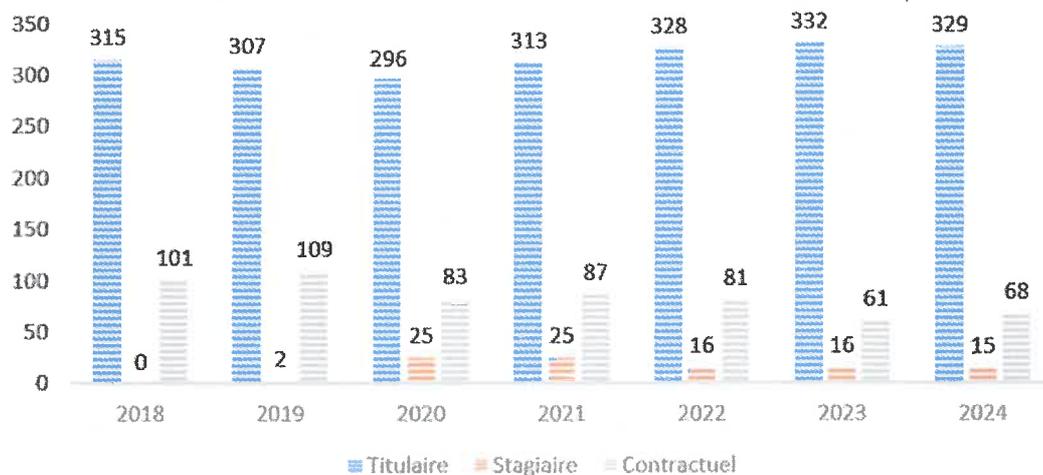
LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

La masse salariale constitue une part importante des dépenses de fonctionnement. Elle est mécaniquement en hausse.

Le phénomène du Glissement Vieillesse Technicité provoque une augmentation de la masse salariale chaque année. Ce glissement vieillesse technicité (GVT) étant fort dans notre structure compte tenu d'une moyenne d'âge des agents plutôt élevée. C'est la conséquence d'un fort pourcentage d'agent classé à des échelons supérieurs et bénéficiant du dernier grade de leur cadre d'emplois.

I) Effectif

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



Statut/Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaire	315	307	296	313	328	332	329
Stagiaire		2	25	25	16	16	15
Contractuel	101	109	83	87	81	61	68
Total	416	418	404	425	425	409	412

II) La décomposition du chapitre 012- dépenses du personnel

Statut/ Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaires	8 092 897	8 589 533	8 656 382	9 908 773	10 044 903	11 054 191	11 750 521	12 400 624
Détachés Etat	70 891	105 704	101 376	6 380	0	92 444	115 192	220 243
Stagiaires	429 416	87 555	37 704	628 279	401 111	879 434	571 966	528 966
Contractuels	1 657 182	1 623 545	1 710 605	1 324 530	1 237 208	1 110 121	943 707	511 988
Collaborateur de cabinet	69 648	50 505	19 405	0	35 038	45 301	0	0
Emplois aidés	209 505	148 993	53 532	32 405	45 106	73 118	63 918	465 060
Apprentis	-	-	-	-	-	-	-	20 002
Vacataires		19 721	1 173	4 456	34 646	99 451	187 425	167 484
Heures supplémentaires	85 514	49 389	54 861	54 046	0	0	36 210	32 070
Charges patronales	3 890 149	3 784 577	3 808 746	3 891 319	3 981 012	4 518 139	4 722 184	4 739 889
Total traitement	14 505 203	14 459 524	14 443 785	15 850 188	15 779 024	17 872 200	18 391 123	19 086 325
Traitements (rappels)	135 806	29 278	89 196	717 069	862 973	495 510	382 305	518 053
Charges sociales (prévoyance)	24 440	26 500	25 160	23 920	22 620	21 960	26 187	20 549
Charges sociales (chèques déjeuner)	214 537	238 449	185 928	133 895	143 655	215 574	284 564	301 125
Traitements	10 750 860	10 704 224	10 668 201	12 617 436	12 656 191	13 837 110	14 031 622	14 864 449
Charges	4 129 126	4 049 526	3 833 906	3 915 239	4 124 290	4 734 018	5 005 710	5 061 563
Total général	14 879 986	14 753 751	14 502 107	16 532 675	16 780 481	18 571 128	19 037 332	19 926 052